Institut royal du
Patrimoine artistique

L'Institut royal du Patrimoine artistique (IRPA) lance un appel à témoins pour recenser le patrimoine touché par les inondations de juillet 2021

Cet appel est lancé dans le cadre du projet fédéral "Patrimoine en danger (2022-2024)"

Bruxelles, le 18 juillet 2022 : Les inondations catastrophiques de juillet 2021 ont causé des souffrances humaines indicibles. Les inondations ont également endommagé des centaines de bâtiments historiques et de collections patrimoniales. Dans nombre de cas, ces dommages ne se révèlent que tout récemment.

Afin d'élaborer des propositions de traitement et de se préparer aux crises futures, l'Institut royal du Patrimoine artistique (IRPA) lance un appel à témoins pour répertorier tout patrimoine touché par les inondations de l'année dernière via : https://bit.ly/heritageincrisis

Toute personne connaissant ou possédant un bâtiment ou une collection qui a été touchée par les inondations est invitée à le signaler via un formulaire sur bit.ly/heritageincrisis. Les témoins sont également invités à indiquer dans leur message l'emplacement et, si possible, d'ajouter une photo. Nous les remercions d'avance pour leur participation à la sauvegarde de notre patrimoine.

L'IRPA prépare actuellement une série d'études et de recherches qui vise à développer des protocoles de traitement pour le patrimoine affecté et à préparer une réponse adéquate en cas de nouvelle crise.

« Les événements météorologiques extrêmes se multiplient en raison des changements climatiques dont on connaît l'origine anthropique. Au-delà du terrible bilan humain, les inondations de l'an passé ont détruit ou détérioré de nombreux éléments de patrimoine. C'est une autre conséquence, méconnue et tragique, de cette catastrophe. J'ai mobilisé 1,1 million d'euros pour le projet « Patrimoine en danger », car le patrimoine est le fruit du travail de nos ancêtres, le témoin de notre passé commun, et le socle sur lequel nous construisons l'avenir. », indique le Secrétaire d'Etat chargé de la Politique scientifique, Thomas Dermine.

1, Parc du Cinquantenaire, 1000 Bruxelles • www.kikirpa.be • info@kikirpa.be
T +32 2 739 67 11 • IBAN BE73 6792 0047 5960 • BIC PCHQBEBB

belspo .be

Selon les estimations actuelles, 250 bâtiments historiques sont touchés, y compris leurs collections patrimoniales. Il s'agit souvent de bâtiments patrimoniaux ayant une signification particulière pour la communauté, tels que des églises et des musées. Cependant, de nombreuses maisons privées, classées comme monuments et touchées par les inondations, nécessitent également une attention particulière.

Il est essentiel d'obtenir une image aussi détaillée que possible du patrimoine affecté par les inondations. Les conséquences des inondations sont souvent sous-estimées car les effets sur le patrimoine surviennent parfois tardivement, aujourd'hui encore, voire même plus tard.

Voir les annexes 1 à 5.

Information presse

Contactez Robrecht Janssen
+32 497 73 10 04 | robrecht.janssen@kikirpa.be

Photos de presse

https://filesender.belnet.be/?s=download&token=771698b3-3199-42a1-9e1a-f41f826b112a

Sommaire des annexes

Annexe 1 : Le projet "Patrimoine en danger (2022-2024)".

En tant que centre d'expertise fédéral pour le patrimoine culturel belge, l'IRPA développe actuellement une stratégie nationale pour la préservation du patrimoine mobilier et immobilier endommagé par les inondations.

Annexe 2 : La cellule Conservation préventive aux avant-postes concernant les inondations

Françoise Collanges est collaboratrice scientifique dans la cellule Conservation préventive à l'IRPA. La cellule a été une des premières à être impliquée de manière très active en réponse aux catastrophes qui se sont produites l'année dernière, particulièrement en Wallonie.

Annexe 3 : Pour une coordination stratégique pour faire face aux crises touchant le patrimoine

Estelle De Bruyn est responsable de la Cellule Durabilité. Elle nous explique pourquoi la coordination est essentielle dans une situation de crise comme l'a connu notre pays l'été dernier. Elle montre le rôle de facilitateur de l'IRPA et insiste sur l'importance de se préparer collectivement aux défis à venir.

Annexe 4 : Suite aux inondations, l'IRPA s'est chargé de l'étude et de la restauration d'une poupée malinoise en provenance du *Musée des Beaux-Arts et de la Céramique* de Verviers

Rencontre avec Erika Rabelo, conservatrice-restauratrice dans l'atelier des sculptures en bois polychromé, à propos d'une poupée malinoise amenée à l'IRPA fin novembre suite aux inondations survenues en juillet 2021.

Annexe 5 : Suite aux inondations, l'IRPA a étudié et restauré une œuvre polychromée du *Musée des Beaux-Arts et de la Céramique* de Verviers

Rencontre avec Violette Demonty, conservatrice-restauratrice dans l'atelier des sculptures en bois polychromé, à propos d'une sculpture représentant "Dieu le père" amenée à l'IRPA suite aux inondations survenues en juillet 2021.

Photos de presse

Annexe 1 : Le projet "Patrimoine en danger (2022-2024)".

Suite aux opérations de sauvetage du patrimoine touché par les inondations de juillet 2021, le Secrétaire d'État chargé de la politique scientifique, Thomas Dermine, a accordé en avril une subvention de 1,1 million d'euros à l'Institut royal du Patrimoine artistique (IRPA). En tant que centre d'expertise fédéral pour le patrimoine culturel belge, l'IRPA développe actuellement une stratégie nationale pour la préservation du patrimoine mobilier et immobilier endommagé par les inondations. Ceci se fait en étroite collaboration avec les partenaires locaux et les organismes en charge du patrimoine wallon et, parallèlement, du patrimoine bruxellois et flamand. En outre, ce projet permet une meilleure prise en charge du patrimoine culturel de notre pays menacé par les effets du changement climatique.

Le patrimoine affecté par les inondations : vers une approche intégrée

La régionalisation a entraîné un manque de coordination entre les différents niveaux de pouvoir — fédéral, communautaire et régional — dans le domaine du patrimoine culturel de la Belgique. L'absence d'une vision transversale sur sa gestion en cas de catastrophe, la préparation insuffisante des sites (absence de plans d'urgence), la période critique des inondations (vacances d'été) et les conséquences de la crise économique et sanitaire avaient conduit à la mise en place d'un dispositif coordonné et une stratégie de réponse efficace aux inondations de juillet 2021.

Depuis le début de la crise, l'IRPA, sous l'autorité du Secrétaire d'État Thomas Dermine, a tout mis en œuvre pour organiser et coordonner l'assistance au patrimoine culturel touché. Cela a été fait en étroite collaboration avec les entités fédérées.

L'IRPA met à la disposition des États fédéraux son expertise interdisciplinaire en matière de gestion des risques, de conservation préventive, de recherche en histoire de l'art, d'analyse scientifique et de conservation-restauration, afin de sauver les bâtiments et les collections concernés. L'objectif est de soutenir la coordination et la mise en œuvre d'actions en faveur du patrimoine mobilier et immobilier endommagé, aux côtés des partenaires locaux et des organismes responsables du patrimoine wallon.

Le premier volet de cette stratégie consiste à concrétiser le fonctionnement d'un comité d'urgence, dans le prolongement du comité de crise mis en place au début des inondations. Ce comité d'urgence favorisera la coopération entre les différents acteurs du secteur du patrimoine culturel belge et la coordination de leurs actions au niveau national.

En parallèle, les experts de l'IRPA assistent le secteur sur le terrain par des interventions sur place et des conseils spécialisés afin de soutenir les institutions touchées dans leur processus de relèvement.

En outre, l'IRPA souligne la nécessité de poursuivre les recherches sur les effets physico-chimiques des inondations sur le patrimoine culturel. En effet, l'eau a transporté une grande quantité de boues contaminées (eaux usées, fioul, produits chimiques provenant de sites industriels). L'effet de ces produits sur les matériaux et techniques du

patrimoine est à peine connu au niveau international. Il est donc fondamental d'accroître les connaissances par la recherche appliquée afin de comprendre les processus de dégradation et de déterminer les techniques de traitement appropriées. En Belgique, en raison de son expertise interdisciplinaire unique, l'IRPA est l'institution de référence pour mener à bien cette recherche.

En outre, grâce à son rôle central et à son statut d'institution scientifique fédérale, l'IRPA est idéalement placé pour coordonner l'analyse actuelle de la sortie de crise. Ses conclusions permettront au secteur culturel de toute la Belgique de mieux s'armer contre les catastrophes futures. Dans le contexte actuel de crise climatique et énergétique, de conflits armés internationaux et de la menace de nouvelles catastrophes naturelles (inondations, incendies, etc.), il est essentiel de se préparer au mieux pour être préparé. D'où la nécessité urgente d'une stratégie globale de gestion des risques, comprenant des plans d'urgence, d'intervention et de sauvetage.

Ce projet est mené en étroite collaboration avec les entités fédérées, les partenaires locaux, la protection civile, les services d'urgence et les universités. En outre, pour maximiser l'impact de cette stratégie transversale et coordonnée, les efforts doivent aboutir à une structure durable. L'IRPA a le profil adéquat pour assumer ce rôle de centre national d'expertise sur la prévention et la gestion des catastrophes pour le patrimoine.

Grâce au financement fédéral du projet "Patrimoine en danger (2022-2024)", les équipes de recherche de l'IRPA lancent actuellement plusieurs études et projets de recherche.

Il s'agit de :

- **du point de vue de la coordination générale (Cellule Durabilité) et de la conservation préventive :**
  l'aide à la restauration sur place (conseil et soutien pour la réorganisation des collections, la recherche de bâtiments temporaires, la restauration des collections endommagées par les inondations, etc.) ; l'élaboration d'un plan d'urgence pour le patrimoine au niveau national en coopération avec tous les niveaux concernés ; la gestion et l'analyse du retour des informations (analyse factuelle des événements, évaluation des actions entreprises, points à améliorer) qui débouchera sur des recommandations permettant d'anticiper une future crise.

- **du point de vue de la conservation-restauration :**
  étude des dommages spécifiques causés par les inondations (impact de la boue, des moisissures, etc.) sur les textiles, tests de nettoyage et mise au point de protocoles de traitement ; étude comparative des méthodes de nettoyage des poteries fines en fonction de leur efficacité et de leur caractère inoffensif ; projet pilote pour le traitement des sculptures en bois polychrome qui ont été immergées lors des inondations ;

- **du point de vue des laboratoires :**
  la recherche visant à soutenir la conservation-restauration des bâtiments protégés touchés par les inondations et affectés de manière significative par une contamination organique de toute nature, dont les effets ne sont pas connus à l'échelle mondiale.

Annexe 2: La cellule Conservation préventive aux avant-postes concernant les inondations

Françoise Collanges est collaboratrice scientifique dans la cellule Conservation préventive à l'IRPA. La cellule a été une des premières à être impliquée de manière très active en réponse aux catastrophes qui se sont produites l'année dernière, particulièrement en Wallonie. Là où les laboratoires et les restaurateurs s'occupent d'œuvres individuelles, la conservation préventive s'occupe de gestion des collections dans leur diversité et leurs volumes. Les informations de terrain sont remontées par les canaux de l'IRPA, indiquant des bâtiments impactés et des collections entièrement inondées. La situation était très compliquée sur place.

Une fois la catastrophe passée, quels sont les moyens apportés par votre cellule de conservation préventive?

La conservation préventive s'intéresse à l'évaluation des risques qui peuvent impacter le patrimoine. On parle de risques lents, tels les problèmes climatiques, au sens de problèmes d'humidité, et les risques majeurs, comme les crues, les incendies, les séismes. Notre rôle est de mettre en place les procédures et des méthodologies pour gérer ces risques.

Cette catastrophe avait-elle été préparée, prévue ou même imaginée ?

Il n'y avait aucun dispositif pour le patrimoine sur cet aspect-là. Diverses politiques régionales et au sein des établissements fédéraux encouragent depuis des années à rédiger des plans d'urgence et anticiper les catastrophes. La cellule durabilité de l'IRPA, par exemple, a mis en place une stratégie de prévention et de gestion de crise pour les ESF ces dernières années. En réalité, au niveau des entitées, cela reste encore ponctuel, surtout établissement par établissement, et il n'y a pas de stratégie plus large au niveau des provinces et des régions ou au niveau national. Donc, quand un phénomène climatique comme cela se produit sur une zone du territoire si large, l'évaluation est actuellement impossible. Il n'y a pas de structure en tant que telle pour gérer l'impact des risques majeurs sur le patrimoine et aucun lien avec la gestion de crise en place au niveau du ministère de l'Intérieur par exemple. Toutefois, l'IRPA étant reconnu et travaillant avec de nombreuses personnes aux quatre coins du territoire, son réseau informel a fait remonter l'information de manière presque organique.

Avec le réchauffement climatique, d'autres catastrophes de ce type sont probables. Qu'est-ce qui va être mis en place ?

Comme il n'y avait rien de prévu, rien d'existant, nous avons fait des choix et notamment de comprendre ce qu'il se passait sur le terrain, de centraliser les informations pour situer les zones d'impact et inventorier le patrimoine impacté. Au sein d'un comité de crise, copiloté par moi-même et ma collègue Wivine Roland-Gosselin de la cellule durabilité, nous avons rassemblé les demandes d'aide, mis en contact les gens, pour qu'il y ait de l'aide effective qui se mette en place. Nous avons travaillé en collaboration avec l'association Blue Shield Belgium (Bouclier bleu) qui a pour but de parer par toutes mesures appropriées aux catastrophes tant naturelles qu'humaines qui menacent le patrimoine culturel mobilier et immobilier. Elle s'est chargée de l'organisation des propositions de bénévolat sur les sites.

Plus spécifiquement, au sein de notre spécialisation de conservation préventive, on intervient en général plutôt sur les aspects de la gestion des risques en amont, par la rédaction des plans d'urgence et de procédures à suivre pour limiter les dégâts. On intervient également de plus en plus sur les conséquences, en étudiant comment les sites peuvent éventuellement se remettre et peut-être rouvrir. On remarque toutefois que les sites impactés ont des problèmes budgétaires dans un contexte où leurs administrations de tutelle sont elles-mêmes en détresse, préférant investir avant tout dans la reconstruction d'écoles, des voiries, etc.

Un an après, les problèmes sont-ils résolus et peut-on chiffrer les pertes?

À l'heure actuelle, il n'y a pas de bilan chiffré à l'échelle nationale des pertes patrimoniales et culturelles. Chaque établissement et chaque administration de tutelle se débrouille pour faire sa propre évaluation des dégâts. Très souvent, ça se cantonne à répondre aux questions des assureurs pour obtenir un dédommagement. Difficile, pour eux, de faire état d'un objet lorsqu'il a complètement disparu. La valeur patrimoniale d'une œuvre ne préoccupe pas les assureurs.

Évaluer les dégâts est pourtant essentiel pour savoir où intervenir. Si l'IRPA est naturellement positionné pour y répondre, nous n'avions pas les moyens de faire des évaluations qui aboutissent à des chiffrages ou à des bilans complets. C'est ce que nous allons maintenant pouvoir réaliser grâce aux budgets supplémentaires octroyés par BELSPO. Nous allons tenter de pérenniser les informations liées à cette crise pour en tirer des leçons et pouvoir, dans l'avenir, obtenir une analyse de l'impact réel.

L'IRPA, par son histoire, a un rôle central, ne serait-ce déjà par son rôle d'inventorisation du patrimoine belge. De nombreux éléments non inventoriés ont-ils été perdus à jamais?

Jusqu'aux années 1990, l'IRPA avait réalisé de nombreux inventaires de biens dans les églises sur l'ensemble du territoire. Cette mission a été, depuis, transférée au niveau local. Chaque zone a donc défini sa propre manière de gérer son patrimoine. Pour les églises dans la zone impactée, par exemple, c'est le CIPAR, une association interdiocésaine, qui a pour rôle d'aider les fabriques à réaliser leurs inventaires et assurer une conservation raisonnable des biens.

Le CIPAR s'est retrouvé en première ligne avec très peu de moyens. Nous avons apporté notre aide parce que nous avions encore cette expertise de terrain. Nous avons également collaboré avec le diocèse de Liège qui a été, lui aussi, lourdement impacté. Ils ont mis en place un suivi des dégâts sur le patrimoine lié aux inondations. À chaque fois, la complexité tient à trouver une géométrie locale. Certains collaborent entre eux sans aucun problème, mais pas tous. Avoir un acteur neutre comme l'IRPA est gage d'un autre regard, d'une autre expertise.

Pour évaluer l'impact global sur une grande zone géographique, seule la Région wallonne est en mesure de faire des bilans chiffrés. Cela a été fait par l'AWAP (l'agence wallonne du Patrimoine) sur les bâtiments classés. Mais la gestion étant divisée dans différents services, il n'est pas prévu de synthèse totale et complète. Imaginons que la Flandre ait été autant impacté elle aussi, aucun organisme n'était missionné pour faire une synthèse de la situation à l'échelle du pays. C'est pourquoi je pense que l'IRPA a un rôle à jouer.

En ce qui concerne les biens privés, la complexité tient au manque d'information. Les propriétaires ne pensent pas à contacter l'IRPA ou les institutions publiques et n'ont pas de point de contact évident pour se faire recenser.

L'évaluation des dégâts et le suivi des évolutions dépendent d'informations remontant depuis le terrain. Les administrations, par le biais du comité de crise, ont fait remonter l'information, mais, en effet, les propriétaires privés n'ont pas forcément pensé à indiquer qu'ils ont eu un problème. Pour les bâtiments classés ou pastillés, les propriétaires ont voulu obtenir des dédommagements et ont dû faire une déclaration à l'AWAP. Mais tout ce qui n'est ni classé ni pastillé et qui ne dépend pas d'une administration pour un contrôle est passé sous le radar. Depuis janvier, on a découvert plusieurs sites impactés qui n'avaient pas été répertoriés avant. Sur des biens privés, la valeur patrimoniale, au sens de valeur pour la collectivité, n'est pas forcément perçue de la même manière.

Un simple nettoyage et séchage ne résout pas tous les problèmes, ainsi que vous le remarquez encore un an plus tard.

Un an après les inondations, il y a toujours des églises qui n'ont pas rouvert ou qui ont été refermées par la suite parce les moisissures et des problèmes d'humidité rendaient à nouveau le bâtiment insalubre. Dans les églises inondées, une fois qu'on a nettoyé la boue et qu'on a mis à sécher tous les objets qui étaient souillés, on va avoir des développements de moisissures. Le temps ayant été mauvais, tant durant l'été que l'hiver, les bâtiments n'ont pas séché. Certains ont vu des développements de moisissures dans des endroits qui n'avaient pas été traités. Des objets dont on pensait qu'ils avaient séché se sont quand même mis à pourrir. Ainsi, les dégâts continuent si on ne fait rien. La longueur de ce suivi est difficile à mettre en œuvre.

Pensons aux meubles qui permettent de stocker les objets textiles. Inondés, couverts de boue, certains ont continué à moisir. Ceux-là ont été détruits parce qu'ils n'étaient plus récupérables. De fait, on ne peut pas remettre les collections en place puisqu'on n'a plus rien pour les ranger. On tourne donc en rond avec des problèmes de ce type. Si on ne trouve pas à un moment donné le moyen de stabiliser la situation, on continue à perdre des objets.

Pensez-vous qu'il y aura moyen de résoudre certains problèmes et que l'ensemble du travail va permettre de sauver une majorité de ce qui a été impacté ? Est-ce que ce sera mieux géré à l'avenir ? Et que fait l'IRPA dans ce but?

Ce qui s'est passé était, je pense, assez exceptionnel. Il y a eu une grande mobilisation pour essayer de trouver une réponse à une crise d'une si grande ampleur. C'est un germe qui est très positif. C'était la première fois qu'on voyait autant d'acteurs institutionnels dans le pays se réunir pour essayer de trouver une solution commune. Le Bouclier bleu s'est naturellement imposé sur ces problématiques et l'IRPA a pu mettre une partie de sa force de frappe à disposition. Ça a vraiment eu un effet très positif.

Maintenant, nous constatons encore des dégradations. Au quotidien, nous tentons d'aider les responsables sur chaque site à stabiliser leur situation pour éviter des pertes supplémentaires. Nous développons aussi des moyens d'améliorer les restaurations, mais la restauration ne traite que les oeuvres une par une, avec un coût important, surtout si on le compare à celui du traitement en conservation préventive, qui stabilise un plus grand nombre d'œuvres, mais reste moins attractif pour les financeurs, car moins valorisable en termes de communication. Trouver un équilibre dans les choix financiers est difficile et le retour à une situation plus normale sera encore long. Les musées de Verviers, par exemple, sont toujours fermés au public et leur réouverture complète va prendre des années.

Je reste optimiste parce que nous avons fait beaucoup et le bilan aurait pu être plus lourd. Mais si on faiblit dans les efforts maintenant, il ne faut pas beaucoup pour voir se développer de nouveaux dégâts. De plus, nous ne sommes pas à l'abri de nouvelles catastrophes du même type. Ces épisodes d'inondation sont liés au changement climatique. Ils seront plus fréquents. Si on n'apprend pas à trouver des moyens de gérer ces crises, en ayant des moyens de prévention et de traitement des collections efficaces, on aura des bilans de plus en plus lourds. Plus ces crises vont s'accumuler, plus on va se laisser déborder.

Donc, l'action de l'IRPA est intéressante parce qu'avec la conjonction des laboratoires, des ateliers de restauration, de la documentation et de l'inventaire, on a la capacité de prendre les problèmes dans leur globalité et d'aider à étudier cette crise pour en tirer des leçons. Nous étudions des modes opératoires de traitement sur certains types d'objets précis plus efficaces et plus adaptés aux traitements de masse. C'est à dire qu'au lieu de traiter objet par objet, préférer un traitement de stabilisation par lots, pour en sauver plus.

Le budget alloué va-t-il vraiment permettre de faire le travail ou c'est en deçà de ce que ça implique ?

Ce n'est pas seulement une question de budget, mais aussi d'expertise sur ces questions liées aux inondations, par exemple pour le mobilier et les structures bois, où il y a peu d'experts disponibles. Ce qui est sûr, c'est que ces moyens supplémentaires permettent aux spécialistes de l'IRPA de se concentrer sur des projets liés spécifiquement à la mesure d'impact de ces inondations, alors que d'habitude ils sont totalement pris par des projets de recherche à plus long terme. L'IRPA est le lieu idéal pour ce type de recherche.

Annexe 3: Pour une coordination stratégique pour faire face aux crises touchant le patrimoine

Estelle De Bruyn est responsable de la Cellule Durabilité. Elle nous explique pourquoi la coordination est essentielle dans une situation de crise comme l'a connu notre pays l'été dernier. Elle montre le rôle de facilitateur de l'IRPA et insiste sur l'importance de se préparer collectivement aux défis à venir.

Quelles sont les priorités actuelles?

La Belgique est un paysage complexe au niveau institutionnel : cela a notamment un impact sur la manière dont on gère le patrimoine au sein de notre pays. Le secteur doit en conséquence « s'autoorganiser » en tenant compte de cette complexité. Ceci passe notamment par une clarification des rôles, des responsabilités et une connaissance de l'expertise de nos institutions. C'est un travail que nous, acteurs du champ patrimonial, devons faire pour nous, mais aussi vis-à-vis de nos partenaires, de la société et des politiques. Il est essentiel de mettre en place un organigramme de gestion de crise spécifique au champ patrimonial et de le communiquer. Celui-ci devra comprendre une cellule de crise, composée de représentants d'institutions patrimoniales clefs comme le Blue Shield Belgium et l'IRPA, mais aussi des représentants des services de secours et des administrations en charge des matières patrimoniales, comme on le voit à Genève par exemple où les musées de la ville ont développé ce type de structure. Cet organigramme serait en outre en Belgique un outil formidable de communication : il permettrait de faire largement connaitre les acteurs du champ patrimonial et leurs compétences. Ainsi, les gens sur le terrain, si l'institution culturelle dont ils ont la charge est victime d'une catastrophe, pourront directement savoir vers qui se tourner.

À quel niveau la dilution des compétences patrimoniales a été problématique?

Suite aux inondations et dans l'urgence, l'IRPA a mis en place un comité de crise, piloté par Françoise Collanges de la Cellule conservation préventive et ma collègue Wivine Roland-Gosselin de la Cellule Durabilité. Ce comité a rassemblé des acteurs patrimoniaux extrêmement nombreux : quinze organismes qui pour la plupart n'avaient encore jamais travaillé ensemble. C'est un rôle qui ne nous était pas destiné, mais qui se révéla être une évidence. On touchait à une catastrophe qui, même si elle était fortement concentrée en Wallonie, demandait une aide nationale. La Flandre est venue en nombre aider les populations wallonnes. L'IRPA a eu la capacité de fédérer les initiatives étant donné que l'institution, à un niveau fédéral, s'adresse à la fois aux organismes de Flandre, de Bruxelles et de Wallonie. Avoir tous les acteurs belges pertinents autour de la table est un gain de temps considérable. Le nombre et le type d'acteurs sont définis par l'ampleur de la catastrophe : la crise des inondations a nécessité une intervention d'un niveau national. C'est d'ailleurs sur ce modèle que fonctionnent les centres de crise en Belgique : en cas d'une catastrophe de grande ampleur dépassant les niveaux communal ou provincial, c'est le Centre de crise national, au niveau du SPF Intérieur, qui est le plus à même de répondre à l'urgence.

En quoi une coordination est-elle importante en situation de crise ?

En situation de crise, il est nécessaire d'agir rapidement. On n'a pas le temps de se poser des questions sur la manière dont on s'organise ou de tester des manières de

collaborer : ça doit rouler. Pour éviter du stress supplémentaire, de perdre un temps précieux, voire de déclencher des « sur-catastrophes » (NB : des dégâts causés par une réponse inadaptée à une catastrophe, qui l'amplifient ou entrainent de nouveaux risques comme l'apparition de moisissures suite à un dégât des eaux), il faut pouvoir être surs qu'on avance bien toutes et tous dans la même direction. Cela requiert une préparation préalable, des exercices réguliers, tout comme le font les pompiers ou les forces de l'ordre. Suite à notre expérience avec le comité de crise mis en place pour gérer la crise patrimoniale, on a aussi vu qu'un va-et-vient entre cet organe stratégique et le terrain s'est avéré essentiel pour mieux comprendre les problèmes et décider des priorités. Les partenaires comme le Blue Shield Belgium et le CIPAR (Centre interdiocésain du patrimoine et des arts religieux), ensemble avec les experts de l'IRPA, ont joué un rôle fondamental dans la remontée de ces informations. Aujourd'hui, nous devons renforcer ces partenariats et instaurer un dialogue continu entre tous ces intervenants, c'est le travail d'un coordinateur.

La difficulté concernant la mise en place d'une coordination est qu'elle se prépare généralement dans l'ombre. Ce n'est pas très sexy. Cela me rassure que nos décideurs se sont vite rendu compte de l'importance de soutenir cette coordination. La volonté de l'IRPA est de faciliter la mise en place en Belgique d'une culture de gestion intégrée des risques patrimoniaux. À quels risques est confronté le secteur patrimonial ? Comment mieux prévenir ces risques ? Comment intervenir ? Cette manière de penser est globale, quelles que soient les causes (inondations, incendies, etc.). En découle une capacité d'action que les militaires, les policiers et les pompiers sont déjà amenés à développer dans leurs pratiques. C'est ce qu'on doit parvenir à faire au niveau patrimonial tout en restant à notre place. Ce qui amène les questions suivantes : jusqu'à quel point devons-nous aller pour pallier l'absence quasi totale de l'axe patrimonial dans la gestion de politiques de secours plus générales ? Comment aider les services de secours à mieux comprendre les spécificités des biens culturels ?

On peut facilement comprendre que les services de secours se consacrent à sauver des vies et ensuite stabiliser les bâtiments. La valeur patrimoniale est secondaire vis-à-vis de l'humain.

C'est certain : la grande priorité des services de secours est de sauver des vies humaines, et à raison. Nous ne devons toutefois pas oublier qu'en tant que société, le patrimoine est notre bien commun. Si la situation le permet, les pompiers font aussi leur possible pour protéger les biens. Mais le problème est que le sauvetage de biens patrimoniaux ne demande pas toujours les mêmes gestes que le sauvetage de biens personnels. À nous de favoriser le dialogue avec les services de secours, les pompiers et la protection civile. Je suis en outre convaincue que ça peut être intéressant pour eux d'en apprendre davantage sur nos spécificités. D'ailleurs, nous avons déjà eu des échanges intéressants et très positifs à ce sujet, notamment avec le SIAMU (Service d'Incendie et d'Aide Médicale Urgente) que nous avons rencontré dans le cadre d'un autre projet également coordonné par l'IRPA : la stratégie fédérale sur les plans d'urgence. L'objectif de cette stratégie est de développer une méthodologie commune entre les dix Établissements scientifiques fédéraux pour prévenir les catastrophes et faciliter une aide mutuelle en cas de sinistre.

Le SIAMU s'est dit prêt à nous aider, mais à nouveau ce qui bloque c'est le manque de moyens humains et financiers. Parfois aussi, l'initiative vient directement des services de secours. En octobre et pour la première fois en Belgique, un exercice sera organisé avec les services de secours sur le sauvetage de biens culturels à la Fondation Folon. C'est une initiative du Gouverneur de Province : les pompiers interviendront sur les espaces muséaux où seront accrochés de faux tableaux, tandis que les organismes comme le Blue Shield Belgium et l'IRPA seront présents pour compléter leur action. Le but est d'arriver à mettre en place une chaine d'évacuation des biens et, si possible,

d’organiser les « gestes de premiers secours » sur le patrimoine endommagé. C’est vraiment le type de collaboration interdisciplinaire qu’on espère pouvoir consolider dans le futur !

Avoir une vue d’ensemble permet de faire des choix qui peuvent être cruciaux.

Oui, tout à fait. On le voit d'ailleurs dans l’approche de la gestion de crise « classique »: les services de secours s’organisent également en cellules de crise. Lors d’un sinistre, ces cellules sont géographiquement placées en retrait du lieu de la catastrophe. Elles rassemblent toutes les compétences nécessaires pour avoir une bonne compréhension de la situation afin de gérer le problème et de prioriser les actions. Dans ce genre de structure, que le milieu patrimonial tend lui aussi à adopter en Belgique et à l’international, il y a un.e coordinateur.trice qui dirige la cellule de crise. Il ou elle prend les décisions et décide des actions à mener, mais pas avant d’avoir écouté tous les points de vue des spécialistes assis autour de la table. Aux côtés des services de secours et d’intervention, ce serait idéal qu’un.e représentant.e du patrimoine puisse siéger dans la cellule de crise si la catastrophe touche les biens culturels. Cela aurait été précieux dans le cas des inondations qui ont impacté plus de 250 sites patrimoniaux. Tous les acteurs doivent être mis autour de la table pour avoir une vue globale de la catastrophe et s’assurer que l’on prend bien en compte la situation dans sa complexité.

A-t-on des exemples pratiques d'interventions qui ont été faites sans penser de manière globale?

On s'est rendu compte, par rapport aux monuments qui ont été impactés lors des inondations, que l’urgence de la situation, l’absence de moyens d’action adéquats et la méconnaissance des mécanismes de séchage des bâtiments n’ont pas toujours permis d’agir de la meilleure manière. C’est un constat que l’ont fait à postériori. Des enduits originaux ont été retirés dans le but d’accélérer le séchage des murs. Cette opération s'est parfois déroulée sans qu'il y ait eu de relevés ou de documentation préalables : c’est une perte patrimoniale. Pourtant, on sait aussi que certains enduits permettent d'accélérer le séchage de murs mouillés. On le voit, une réponse adéquate à une crise nécessite une connaissance spécifique et une recherche préalable sur la méthodologie à appliquer dans les traitements de sauvetage puis de conservation et enfin de restauration. Je conçois bien sûr que toutes ces informations ne sont pas toujours disponibles : l’IRPA travaille activement à combler ces lacunes. Le Laboratoire des monuments de l’IRPA par exemple, va développer, sur base d’études de cas, un guide des bonnes pratiques à l’attention des gestionnaires de bâtiments protégés. L’objectif est de les aider à identifier tant les mesures concrètes à mettre en œuvre pour limiter l’impact de futures inondations, que les choix à opérer dans le cas de dégâts des eaux pour faciliter l’assèchement des murs et ensuite entreprendre les opérations de restauration.

Ces méthodologies n’existent-elles pas déjà ?

Si certaines méthodes sont déjà connues depuis longtemps, force est de constater qu’il reste encore du chemin à faire, notamment par rapport à l'impact des boues sur le patrimoine tant mobilier qu'immobilier. Dans ces boues étaient présents des composés chimiques, des savons, des hydrocarbures, et d’autres composants que l’on n’imagine pas toujours. C’est notamment un axe que l'IRPA va développer par ses recherches : quel est l'impact de ces boues sur le patrimoine et quel aurait été le traitement adéquat à appliquer tant aux monuments qu’aux objets mobiliers. Toutes ces questions, nous allons les développer dans le cadre de cette stratégie via de la recherche

appliquée. Ces études serviront ensuite à rédiger des protocoles pour aider les acteurs de terrain.

Une intervention sur le patrimoine ne peut être efficace qu'en connaissance de l'état des œuvres et des bâtiments, et donc d'un inventaire et d'un partage de ces connaissances auprès de toutes les instances.

Effectivement, il y a différents niveaux de responsabilité. Les institutions culturelles se préparent en créant des plans d'urgence qui permettent de savoir qui contacter, où sont localisés les risques spécifiques et le patrimoine à sauver, quelles sont les œuvres prioritaires à évacuer. Elles développent des outils de communication avec les services de secours sur la façon d'accéder rapidement aux lieux et d'extraire les œuvres des bâtiments. Un détail à propos de l'accrochage peut s'avérer crucial : il n'est pas rare que dans les salles d'exposition des musées, les œuvres soient fixées aux murs selon des systèmes d'accroches de sécurité qui nécessitent des outils particuliers pour les décrocher. Si l'on veut que les services de secours puissent intervenir sur le patrimoine, c'est aussi à nous de leur en donner les moyens via la communication et la mise en place de plans d'urgence spécifiques.

Peut-être que la première étape est de se mettre d'accord sur ce qu'est un plan d'urgence. En Belgique, rares sont les institutions culturelles avec un plan d'urgence comme nous l'entendons à l'IRPA, c'est-à-dire un plan holistique qui vise à sauvegarder l'ensemble du patrimoine de l'institution, y compris des données digitales, par des moyens organisationnels et matériels. Un plan d'urgence n'est pas simplement un document papier : c'est toute une culture ! Il doit être porté par l'ensemble des personnes d'une institution, qui y sont formées via des exercices récurrents. C'est vraiment un combat que nous menons à l'IRPA. On voit d'ailleurs que les choses bougent peu à peu. ICOM Wallonie-Bruxelles et Musées et Société en Wallonie organisent cet automne une formation avec le C2RMF (Centre de recherche et de restauration des musées de France) pour aider les musées wallons à développer leurs plans d'urgence. C'est important que les Régions avancent elles aussi de leur côté. Tandis que l'IRPA est bien placé pour faciliter les collaborations et faire en sorte que les initiatives se rencontrent.

En quoi un institut comme l'IRPA, depuis Bruxelles, peut-il proposer un point de vue intéressant?

Tout d'abord, l'IRPA s'attache à entretenir de nombreux liens avec le terrain. Nos collègues se rendent régulièrement sur place. Pour les institutions que nous visitons et qui font appel à nous, cela fait souvent du bien de recevoir un appui externe : cela amène une autre énergie, une autre manière de voir les choses. Dans le cas de la crise des inondations, on le voit avec les actions que mène la Cellule de conservation préventive de l'IRPA : son action permet d'aider les gestionnaires des institutions culturelles à définir les problèmes, leurs objectifs et leurs moyens d'action (ou l'absence de ces moyens). J'ai particulièrement en tête un workshop donné par ma collègue Françoise Collanges à une dizaine de gestionnaires de sites impactés. Elle leur a demandé de représenter schématiquement tous les acteurs qui pouvaient les aider à se relever de la situation. Par un processus de médiation et d'intelligence collective, ça a permis à la fois de faire émerger des solutions nouvelles, mais aussi d'exprimer des émotions enfouies depuis juillet. Il y a eu des pleurs, mais aussi beaucoup de rires.

Ce sont les forces principales de l'IRPA : nous voyons les choses avec recul, sans appartenance régionale ou communautaire, tout en nous appuyant sur de puissantes compétences. L'IRPA, via ses partenaires en Belgique, a la capacité de réunir chaque acteur clé. Notre force est d'être au courant des initiatives qui se passent en Flandre, à Bruxelles et en Wallonie. Cela ne s'arrête pas non plus à la frontière belge : notre réseau international nous donne la possibilité de débloquer des aides

méthodologiques en lien avec les besoins du terrain. Au début de la crise, nous avons pu notamment profiter d'une formation éclair de l'ICCROM (Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels), laquelle nous a aidés à développer des fiches d'évaluation rapide du patrimoine impacté.

L'IRPA, c'est aussi une expertise de pointe. Par la diversité de notre expertise, que ce soit nos scientifiques des laboratoires, de la conservation-restauration et nos historiens en documentation, de par aussi notre fonctionnement interdisciplinaire, l'IRPA est plus à même de gérer un problème complexe touchant au patrimoine.

Enfin, l'IRPA est aussi à un moment intéressant de son histoire. Au niveau politique, nous avons un cabinet et une administration qui nous font confiance et qui nous soutiennent. Cette ligne directe nous permet de faire remonter les problématiques que nous observons sur le terrain. L'IRPA est donc, en conclusion, un facilitateur, un point de rencontre, pour tous ces organismes qui sont touchés directement ou indirectement par la crise. Ainsi, nous observons le besoin de refinancer le travail porté par les institutions culturelles et des associations de soutien telles que le Blue Shield Belgium, pour aller vers une efficience de fonctionnement et une meilleure prévention des risques.

Doit-on considérer cette catastrophe comme unique en son genre ou doit-on se préparer à de tels évènements à l'avenir ?

On peut être certain qu'on va faire face à de nouvelles crises en Belgique. On est déjà témoin des conséquences du réchauffement climatique : les catastrophes sont de plus en plus fréquentes, difficiles à prévoir, et de grande amplitude. On ne peut pas non plus écarter les risques liés à l'instabilité politique ou au terrorisme. La guerre russo-ukrainienne nous rappelle que l'Europe n'est pas non plus à l'abri de conflits armés : l'histoire nous le démontre aussi. C'est ce qui nous pousse à mettre en place ces stratégies et à renforcer nos liens entre acteurs patrimoniaux. Je suis d'ailleurs optimiste : la crise a été le catalyseur de belles collaborations et l'intervention du gouvernement fédéral pour mettre en place la stratégie "Patrimoine en danger" va permettre de jeter les premiers jalons d'une culture de gestion des risques ici en Belgique.

Quel est le plus grand risque qui pourrait compromettre la mise en place de cette gestion des risques en Belgique ?

Le problème de ce genre de catastrophe, c'est qu'on oublie vite quand on n'est pas directement concerné, quand on ne vit pas au quotidien les difficultés du relèvement. C'est d'ailleurs terrible pour les populations impactées, qui ont l'impression que les choses ne bougent pas, ou pas suffisamment vite. Ça ne doit pas non plus être facile pour les politiques de réussir à débloquer des réponses suffisamment rapides et qui soient à la hauteur des besoins. On a la chance d'avoir dans le champ patrimonial des institutions et du personnel extrêmement motivé, à même de développer une stratégie collective. Il faut aujourd'hui prendre garde à ce que cette énergie-là ne s'essouffle pas non plus et qu'elle perdure après la crise. C'est notre devoir, mais aussi celui de nos politiques. Le risque est que les nombreuses crises auxquelles nos sociétés sont confrontées, qui seront de plus en plus fréquentes, fassent oublier les précédentes. Au contraire, on doit continuer d'apprendre de ces catastrophes pour améliorer sans cesse notre préparation et notre réponse, par la mise en place d'un processus d'amélioration continu. Enfin l'IRPA, comme tous les acteurs du patrimoine, a un grand rôle à jouer pour que le public prenne conscience de l'importance de sauvegarder nos biens culturels. C'est important que chacun se réapproprie cet héritage collectif, en comprenne la valeur et la portée. Que l'on devienne des ambassadrices et ambassadeurs du patrimoine en somme. Sans cela, le patrimoine perd tout son sens. Or, c'est quelque chose de superbe, qui nous survit. Si nous transmettons ce patrimoine aux générations futures, c'est parce

qu’il construit notre identité, notre spécificité, qu’il nous permet de ressentir des émotions, des sentiments, de grandir aussi, car c’est en apprenant de notre passé qu’on avance. •

Annexe 4: Suite aux inondations, l'IRPA s'est chargé de l'étude et de la restauration d'une poupée malinoise en provenance du Musée des Beaux-Arts et de la Céramique de Verviers

Rencontre avec Erika Rabelo, conservatrice-restauratrice dans l’atelier des sculptures en bois polychromé, à propos d’une poupée malinoise amenée à l'IRPA fin novembre suite aux inondations survenues en juillet 2021.

C'est une poupée malinoise qui date du début du XVIe siècle qui vient du Musée des Beaux-Arts et de la Céramique de Verviers. Cette “Vierge à l’Enfant” était présentée dans une salle d'exposition au sous-sol du musée qui a été complètement immergé. L'eau est bien sûr rentrée dans la vitrine. Sans la vitrine, elle aurait été emportée par l'eau. Elle est restée immergée deux jours en contact avec de l'eau boueuse et très toxique, car mélangée à d’autres composants comme du fioul, mais aussi du beurre et des petites fibres de couleurs différentes, sans doute à cause d’une fabrique utilisant du tissu ou de la laine dans les environs.

Suite à ça, elle est venue ici pour qu'on découvre avec précision l'ampleur des dégradations et que l’on puisse étudier les couches de polychromie. Connaitre les techniques utilisées permet de choisir un traitement approprié. On a commencé par l’observer minutieusement au microscope binoculaire afin de réaliser une étude stratigraphique, c’est-à-dire l'étude des couches colorées de la sculpture. En parallèle, suite à une série de tests, on a procédé à un refixage pour pouvoir la manipuler. On a trouvé, par ailleurs, un petit psoque, un insecte habitué des milieux humides. Fort heureusement, ce n’était pas une colonie.

On s'est rendu compte tout de suite qu'il y avait énormément de soulèvements très prononcés sur toutes les zones, et particulièrement de la robe et le manteau. Grâce à l'étude stratigraphique, nous avons décelé des dorures, polies et mates, mais aussi de l'azurite en deux couches, avec des granulométries et tonalités différentes. L’azurite est un bleu très velouté, fort utilisé à l'époque. Mais ces couches picturales se détachaient du support, car la base de préparation était elle-même soulevée.

Grâce à la photothèque de l’IRPA, nous avons retrouvé des photos de 1945 qui présentaient l'état de conservation d’objet à cette époque. On voyait déjà un réseau des craquelures préexistant. Avec l'inondation, tous ces réseaux de craquelures se sont éclatés. La situation était extrême. Une des questions de savoir si, après une inondation pareille, on pourrait dégager la polychromie d'origine. Parce que ce que nous voyons maintenant, ce n'est pas la polychromie d'origine, c'est un mélange de gris/bleu qui a été surpeint à postériori. Mais vu que le détachement s'est fait entre le support et la base de préparation, le dégagement de la couche initiale est très compliqué, voire impossible.

On s'est donc occupé de fixer avec deux campagnes d'adhésif puis de nettoyer délicatement à l’aide de solvants après une série de tests pour choisir le traitement le

plus adapté à l'objet. Chaque sculpture étant particulière, elle va réagir différemment suite à une inondation: non seulement les supports sont différents, les types de bois, les couleurs, mais les techniques de chaque artiste varient. Cette étude nous permet de mieux comprendre une dégradation d'un cas extrême et de proposer des solutions spécifiques pour chaque objet. Son traitement est maintenant pratiquement fini. On attend encore le résultat du labo concernant un résidu de boue. L'objet reste fragile et est donc à surveiller dans le temps.

Ce travail a été possible grâce à l'octroi d'une subvention à l'IRPA, par le Secrétaire d'État chargé de la politique scientifique, Thomas Dermine, afin de poursuivre le travail de sauvetage et les réflexions relatives à l'établissement de plans d'urgence et de recherches sur les effets des inondations sur le patrimoine.

No d'objet IRPA: 10105542

- Commune: Verviers
- Institution: Musée des Beaux-Arts et de la Céramique
- Type d'objet: Statuette malinoise ("Poupée malinoise")
- Titre de l'objet: Vierge à l'enfant
- Auteur: Inconnu (Malines)
- Date: 1500 (à confirmer)
- Matériau: Bois de noyer polychromé
- Dimensions: 30,5cm x 10,5cm x 5 cm
- Propriétaire: Musée des Beaux-Arts et de la Céramique
- Remarque: Objet touché par les inondations de juillet 2021

Annexe 5: Suite aux inondations, l'IRPA a étudié et restauré une œuvre polychromée du Musée des Beaux-Arts et de la Céramique de Verviers

Rencontre avec Violette Demonty, conservatrice-restauratrice dans l'atelier des sculptures en bois polychromé, à propos d'une sculpture représentant "Dieu le père" amenée à l'IRPA suite aux inondations survenues en juillet 2021.

Il s'agit d'une sculpture représentant "Dieu le père" en buste sur un nuage, elle est datée vers 1500 et faisait probablement partie à l'origine d'un ensemble plus important, tel qu'un autel ou un retable. L'œuvre appartient aux collections du Musée des Beaux-Arts et de la Céramique de Verviers, où elle était exposée en vitrine au sous-sol du musée. Durant les inondations de juillet 2021, la sculpture est restée complètement immergée durant plus de 24 heures dans une eau boueuse et polluée (usine laitière et fabrication de laine aux alentours). Un échantillon de cette boue est en cours d'analyse par les laboratoires de l'IRPA.

Nous nous sommes rendus sur place à Verviers avant le transport de l'œuvre pour réaliser une mission « facing ». Cela consiste à poser des petits pansements en papier à la surface pour protéger les zones fragilisées et permettre ainsi un transport sans perte. Lors de cette visite in situ, nous avons été particulièrement touchées par l'ampleur des dégâts, certaines altérations irréversibles ont été observées.

La sculpture du Dieu le père présente différents niveaux de polychromie. Nous avons réalisé une étude stratigraphique et topographique de celle-ci, et analysé comment les différentes couches ont réagi suite à l'immersion prolongée. La polychromie présentait d'impressionnants problèmes de soulèvements, pouvant aller à certains endroits jusqu'à 1 cm de hauteur. L'ensemble de la polychromie a été refixée et aujourd'hui son état est stable, mais reste à surveiller compte tenu de cette situation inédite. En effet, le bois est un matériau hygroscopique qui peut retenir et rejeter l'eau. Les couches picturales, elles, réagissent de manière différente.

De petits tests ont été effectués pour évaluer la possibilité de dégager la polychromie originale, mais ceux-ci se sont avérés quasi impossibles. Si les surpeints ont protégé en certaines parties la polychromie originale, l'eau s'est infiltrée dans les craquelures, montrant ainsi une irréversibilité des dégâts. Dans ce sens, l'adhésif de refixage a été sélectionné pour sa réversibilité afin qu'il n'empêche pas l'étude future des couches sous-jacentes.

Aujourd'hui l'œuvre est présentable, elle sera conservée à l'atelier de sculpture en bois polychrome de l'IRPA le temps que le musée de Verviers puisse l'accueillir et l'exposer dans les meilleures conditions. L'étude fera l'objet d'une publication en collaboration avec les collègues de la cellule de conservation préventive et des laboratoires.

Ce travail a été possible grâce à l'octroi d'une subvention à l'IRPA, par le Secrétaire d'État chargé de la politique scientifique, Thomas Dermine, afin de poursuivre le travail de sauvetage et les réflexions relatives à l'établissement de plans d'urgence et de recherches sur les effets des inondations sur le patrimoine.

N° d'objet IRPA: 10105543

- Commune: Verviers
- Institution: Musée des Beaux-Arts et de la Céramique
- Type d’objet: Sculpture polychromé
- Titre de l’objet: Dieu le père
- Auteur: Inconnu
- Date: vers 1500
- Matériau: Bois polychromé
- Dimensions: 35,2 x 25,6 x 12,5 cm
- Propriétaire: Musée des Beaux-Arts et de la Céramique de Verviers
- Remarque: Objet touché par les inondations de juillet 2021

Photos de presse

Photo 1 - Entrée du musée d'Archéologie et de Folklore – Verviers.
© KIK-IRPA, Bruxelles

Photo 2 - Tiroir avec des vêtements liturgiques à l'Eglise Saint-Laurent de Prayon.
© KIK-IRPA, Bruxelles

Photo 3 - Vêtements mis à sécher, Eglise Saint-Laurent de Prayon.
© KIK-IRPA, Bruxelles

Photo 4 - Dégâts sur une sculpture suite aux inondations, Eglise Saint-Laurent de Prayon. © Wivine Roland-Gosselin / KIK-IRPA, Bruxelles

Photo 5 - Vêtements liturgiques affectés par la moisissure
© KIK-IRPA, Bruxelles

Photo 6 - Un tiroir avec des textiles liturgiques affectés par la moisissure
© KIK-IRPA, Bruxelles

Photo 7 - Etudes sur la *Vierge à l'enfant ("Poupée malinoise"):* Soulèvements.
© KIK-IRPA, Bruxelles
http://balat.kikirpa.be/object/10105542

Photo 8 - Etudes sur la *Vierge à l'enfant ("Poupée malinoise"):* Réseau de craquelures.
© KIK-IRPA, Bruxelles
http://balat.kikirpa.be/object/10105542

Photo 9 - Etudes sur la *Vierge à l'enfant ("Poupée malinoise") : insecte.*
© KIK-IRPA, Bruxelles
http://balat.kikirpa.be/object/10105542

Photo 10 - *Vierge à l'enfant ("Poupée malinoise"),* vers 1500, Bois de noyer polychromé, 30,5cm x 10,5cm x 5 cm, Musée des Beaux-Arts et de la Céramique, Verviers. © KIK-IRPA, Bruxelles
http://balat.kikirpa.be/object/10105542

Photo 11 - *Vierge à l'enfant ("Poupée malinoise") (détail),* vers 1500, Bois de noyer polychromé, 30,5cm x 10,5cm x 5 cm, Musée des Beaux-Arts et de la Céramique, Verviers. © KIK-IRPA, Bruxelles
http://balat.kikirpa.be/object/10105542

Photo 12 - Facing provisoire avant transport.
© KIK-IRPA, Bruxelles

Photo 13 - Vitrine du Musée des Beaux-Arts et de la Céramique de Verviers, une fois l’eau retirée,la boue toujours présente, avec la poupée malinoise et la scultpture en bois polychromé de “Dieu le père”.
© KIK-IRPA, Bruxelles

Photo 14 - Les œuvres retirée des vitrines, © KIK-IRPA, Bruxelles

Photo 15 - *Dieu le père,* vers 1500, Sculpture polychromé, 35,2 x 25,6 x 12,5 cm, Musée des Beaux-Arts et de la Céramique, Verviers.
Image après traitement.
© KIK-IRPA, Bruxelles
http://balat.kikirpa.be/object/10105543

Photo 16 - *Dieu le père,* vers 1500, Sculpture polychromé, 35,2 x 25,6 x 12,5 cm, Musée des Beaux-Arts et de la Céramique, Verviers.
Image après traitement.
© KIK-IRPA, Bruxelles
http://balat.kikirpa.be/object/10105543